



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **CRITICAL ÉLÉMENTS ANNONCE LA CLOTURE D'UN FINANCEMENT DE 600 300 \$**

**16 JUIN 2015** – MONTRÉAL, QUÉBEC – **CORPORATION ÉLÉMENTS CRITIQUES** (TSX.V: CRE) (US OTCQX: CRECF) (FSE: F12) annonce qu'elle a clôturé un placement privé sans l'intermédiaire d'un courtier, pour un montant de 600 300 \$.

La Société a émis 2 610 000 unités d'actions ordinaires à un prix de souscription de 0,23 \$ par unité, pour un total brut de 600 300 \$. Chaque unité est constituée d'une action ordinaire à un prix de 0,23 \$ par action et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires de la Société. Chaque bon de souscription entier permettant à son porteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix 0,35 \$ par action pour une période de 24 mois.

La Société a versé à Jones, Gable & Company Ltd et Mackie Research Capital des honoraires d'intermédiation totalisant 28 152 \$ ainsi que 122 400 options compensatoires permettant aux porteurs d'acquérir 122 400 actions ordinaires de la Société, à un prix de 0,35 \$ par action pour une période de 24 mois suivant la clôture du placement.

Tous les titres émis en vertu du placement privé sont assujettis à une période de détention obligatoire de quatre mois et un jour suivant la date de clôture du placement privé.

À tout moment, après cette période de quatre mois et un jour, si le cours des actions ordinaires à la Bourse de croissance TSX est égal ou supérieur à 0,75 \$ pendant 14 jours de bourse consécutifs, comme en témoigne le prix à la clôture du marché, la Société aura le droit d'informer les détenteurs de bons de souscription et d'options compensatoires de son intention de forcer l'exercice des bons de souscription et d'options compensatoires. Dès réception de cet avis, les détenteurs de bons de souscription et d'options compensatoires auront 30 jours pour exercer les bons de souscription et les options compensatoires, à défaut de quoi les bons de souscription et les options compensatoires expireront automatiquement.

Le produit de ce placement privé sera utilisé comme fonds de roulement de la Société.

Le placement privé est assujetti à l'approbation réglementaire.

#### **POUR RENSEIGNEMENTS FUTURS :**

Jean-Sébastien Lavallée, P. Géo.  
Président et chef de la direction  
819-354-5146  
[president@cecorp.ca](mailto:president@cecorp.ca)  
[www.cecorp.ca](http://www.cecorp.ca)

**Relation avec les investisseurs :**  
Relations publiques Paradox  
514-341-0408

**The Howard Group Inc.**

Jeff Walker

Associé senior

1-888-221-0915

[jeff@howardgroupinc.com](mailto:jeff@howardgroupinc.com)

[www.howardgroupinc.com](http://www.howardgroupinc.com)

Ni la Bourse de croissance du TSX ni les autorités réglementaires  
(telles que définies par les politiques de la Bourse de croissance du TSX)  
n'ont accepté de responsabilité pour l'exactitude et la précision du présent communiqué.